

Congo. Stop à l'exploitation inéquitable du coltan

Attention. A l'intérieur de mon GSM, la situation dramatique des mineurs congolais.

A notre époque, peut-on encore se passer de GSM ou d'ordinateur portable ? Qui n'est pas tenté par le dernier lecteur mp3 ou une nouvelle caméra digitale ? Ces instruments électroniques font (et feront toujours plus) partie intégrante de notre quotidien. Mais savons-nous ce qui se cache derrière les composants de notre GSM ?

Un petit tour dans les mines de coltan au Congo nous montre une dure réalité. Dans ce monde en « interconnexion » constante que nous vantent les marques de téléphonie mobile, si nous, consommateurs (parfois effrénés) de GSM, nous intéressons au sort des dizaines de milliers de mineurs congolais ?

DANS NOTRE GSM, DU COLTAN

Vous l'ignorez peut-être, mais du coltan traîne probablement dans une de vos poches... Avec la miniaturisation des appareils électroniques et la nécessité de composants toujours plus puissants et plus petits, des minerais comme le cobalt (batteries au lithium) et le coltan (condensateurs) sont devenus essentiels au développement de l'industrie électronique.

Le coltan (colombium-tantalite) est un sable métallique noir qu'on trouve dans les lits des rivières, les dépôts d'alluvions et les roches tendres. Facilement extractible avec des pioches et des pelles, il est ensuite obtenu par tamisage, comme l'or. Le coltan, une fois raffiné, devient du tantale, un minerai dense (deux fois plus que l'acier), durable, hautement résistant à la corrosion et à la chaleur, avec comme caractéristique de pouvoir stocker et relâcher une charge électrique. Cela le rend essentiel pour les condensateurs des équipements électroniques miniaturisés et portables. Jusque 60% de la production de tantale est utilisée pour la fabrication de ces condensateurs. Et parmi ses principaux consommateurs, à côté de l'industrie informatique (ordinateurs portables) et celle des jeux vidéos (consoles de jeu), on retrouve l'industrie des télécommunications (GSM).

DES MINES DU KIVU À MON GSM

Le Congo, un « scandale géologique » maudit ?

La République Démocratique du Congo (RDC) illustre de manière dramatique un paradoxe connu sous le nom de la « malédiction des ressources » : de nombreux pays riches en ressources naturelles connaissent une croissance économique plus faible que des pays dépourvus de richesses naturelles. Ce phénomène a de nombreuses causes (instabili-

té des prix mondiaux des minerais, absence de diversification des économies, corruption, financement de forces armées, violation des droits du travail dans l'industrie extractive, mainmise d'entreprises étrangères...). Le Congo est un triste « cas d'école ». Le pays, souvent qualifié de « scandale géologique », est doté d'une richesse naturelle inégalée dans le monde : 50% des réserves mondiales de cobalt, 10% du cuivre, 30% du diamant, un potentiel important en or, uranium, manganèse, étain, tantale, bois précieux... Or, c'est un des pays les plus pauvres du monde : 80% de sa population gagne moins d'un dollar par jour. L'espérance de vie est de 44 ans. Un enfant sur 5 meurt avant l'âge de 5 ans. Le conflit qui a touché l'Est du pays (et qui, comme nous le verrons, est étroitement lié aux questions de ressources naturelles) a fait des millions de morts et de déplacés, et provoqué un désastre humanitaire.

Du boom de l'extraction du coltan au Kivu à son effondrement rapide

Nous l'avons vu, le coltan est essentiel au fonctionnement de notre GSM. Mais où les entreprises de télécommunication trouvent-elles le tantale nécessaire pour faire face à notre consommation effrénée de GSM ? En Australie, qui assure actuellement plus de 50% de la production mondiale. Mais aussi à l'Est de la RDC, dans les provinces du Kivu. Aujourd'hui, entre 5 et 10% de la production mondiale de tantale provient de cette région, mais d'énormes réserves y sont disponibles : ce pays posséderait entre 25% et 60% des gisements mondiaux !

La demande en tantale, en croissance depuis 1995, a véritablement explosé en 2000, provoquant une pénurie mondiale de l'offre et une hausse rapide des prix (multipliés par 7 !). De nombreuses sociétés se sont tournées vers la RDC, moins chère et dotée de gisements importants. Ce boom donna lieu à une ruée frénétique vers le coltan dans le Kivu où il peut être aisément extrait en surface avec pelles et tamis.

Le boom a rapidement été suivi d'un effondrement des prix en 2001 (dû au fait que les compagnies avaient des stocks énormes et n'avaient plus besoin d'acheter). En RDC, alors que 130 tonnes de tantale avaient été produites en 2000 (20% de la production mondiale), la quantité était redescendue à 20 tonnes en 2004. Si la baisse des prix a détourné une partie des mineurs de l'extraction de coltan (notamment au profit de la cassitérite, qui connaît une forte croissance depuis 2004), celle-ci est encore très présente faute d'alternatives et reste une ressource importante dans l'Est du pays. On estime que la demande mon-

diale continuera à augmenter à un rythme annuel de 9 à 10%. Dans le futur, des sources de coltan comme la RDC vont donc garder une importance stratégique. D'autant que des acteurs comme la Chine se positionnent fortement sur le marché africain...

L'organisation du secteur minier au Congo

Le secteur minier est un élément important de l'économie du Congo. En 2004, il a ainsi contribué à 86% des recettes d'exportation du pays. Il existe un secteur minier formel, dans lequel des entreprises (souvent multinationales) extraient selon des méthodes industrielles, avec une main d'œuvre salariée. Le secteur informel est composé de petites mines (reconnue administrativement, possédant un minimum d'engins mécanisés et exploitant de façon quasi-industrielle un gisement de taille modeste) ou de mines artisanales, beaucoup plus répandues. L'exploitation artisanale est menée par des individus ou des petits groupes dans une démarche qui s'apparente à une cueillette opportuniste. On y exploite sans planification, de manière peu rationnelle, avec des méthodes et outils souvent rudimentaires.

Bien qu'un Code minier (cadre légal de l'industrie minière, adopté en 2002) tente de régulariser les activités, le secteur minier congolais est aujourd'hui essentiellement informel. Suite à l'arrêt des activités de la Gécamines, ancienne « vache à lait » du régime de Mobutu, en 1993, l'économie formelle (et les recettes fiscales de l'état qui vont avec) s'est effondrée. On a assisté à une informalisation des activités extractives. Aujourd'hui, les mines artisanales ou petites mines mobilisent plus d'un million de creuseurs. En y ajoutant leurs familles, souvent associées directement à l'activité, ce sont plus de 6 millions de congolais qui sont concernés par l'activité minière artisanale (15% de la population), ce qui en fait la plus grande activité économique après l'agriculture. Une activité essentielle dans une économie fragile et peu diversifiée... pour autant qu'elle garantisse aux mineurs une vie décente.

Le circuit complexe d'un minerai de coltan

Le circuit local et international du coltan est complexe et très opaque. Le chemin entre la mine et notre GSM est donc très difficile à retracer. Dans le Kivu, où l'extraction se fait essentiellement dans des mines artisanales, la chaîne rassemble un grand nombre d'intermédiaires.

Le **chef d'équipe** ou **prospecteur-creuseur** est un villageois, opérant sur une « concession » ou « carré de coltan » (souvent de petite taille, parfois quelques mètres carrés) qu'il a repérée dans une carrière ou une vallée formée par un ruisseau en forêt. Il dirige une équipe de **creuseurs** ou **mineurs** (voir plus bas). Le coltan est récolté dans des sacs et acheminé au village ou au camp à pied par des **transporteurs** (souvent des femmes). Au village, le coltan est présenté à un **petit négoc-**

ciant qui paye selon la qualité du minerai (pourcentage de tantale qu'il contient). Parfois, celui-ci a sa propre équipe de creuseurs, il est alors appelé « PDG ». Le petit négociant ou PDG envoie sa marchandise par **porteur** (à pied ou en véhicule) vers un des centres miniers situés dans les différentes provinces, où elle est vendue à un **négociant**. Celui-ci a un rôle clé. Il achète localement le coltan en fonction des prix auxquels il escompte le vendre quelques jours plus tard dans les grandes villes, voire en fraude à l'étranger. Une **agence de transport aérien** embarque le coltan dans un avion-cargo à destination de la ville (Bukavu, Goma, Kigali, Kampala). Au retour, ces avions reviennent avec des produits manufacturés, de la nourriture, pour les négociants et les communautés locales. En ville, le coltan est vendu à un **comptoir** ou **maison d'achat** (« maison du coltan »), qui assure l'exportation, via des **courtiers internationaux** ou parfois illégalement vers le Rwanda ou l'Ouganda. A cette liste d'acteurs, il faut ajouter les nombreux **militaires, miliciens** et **agents de l'état** qui collectent des taxes.

Hors du pays, le tantale est raffiné sous forme de poudre et revendu aux sociétés de traitement qui en feront du fil, des plaques ou des rubans pour les utilisateurs finaux qui fabriquent les produits manufacturés... c'est-à-dire, après ce long parcours, notre GSM !

LE QUOTIDIEN DANS LES MINES ARTISANALES DE COLTAN

Dans un contexte d'extrême pauvreté, de violence, d'insécurité, la mine est une stratégie de survie pour les creuseurs et leurs familles, qui obéissent à une logique de subsistance. Le coltan, comme l'or, la cassitérite ou le cobalt, est souvent l'ultime ressource dans la lutte quotidienne pour la survie. On voit parfois des médecins, avocats ou ingénieurs travailler dans des mines artisanales, faute d'autres sources de revenus.

L'exploitation d'un « carré de coltan »

Selon le Code minier, des zones pour les mines artisanales devraient être démarquées. C'est rarement le cas. Les mineurs travaillent donc partout où c'est possible, dans des concessions ou « carrés de coltan ». Suite à l'adoption du Code, de nombreuses entreprises se sont précipitées pour acquérir des droits exclusifs d'exploitation, là où des creuseurs artisanaux travaillaient déjà depuis des années. Ceux-ci, habitant ou squattant les lieux, se sont retrouvés en situation illégale sur leur propre sol. Des « prédateurs à col blanc » les font constamment déguerpir ou leur confisquent leurs produits.

Un carré minier ou carrière peut regrouper jusqu'à plusieurs centaines de jeunes creuseurs. Une équipe d'exploitation est souvent composée d'une demi-douzaine d'hommes, plutôt jeunes et vigoureux, mais également de femmes et d'enfants.

Au fur et à mesure que le coltan est récolté, l'équipe étend son

Mine sur l'île d'Ildjwi



Exploitation comprise

aire de travail, soit en approfondissant les puits ou en allongeant les galeries, soit en remontant les ruisseaux ou rivières. L'exploitation artisanale du coltan peut s'exercer dans des puits d'une profondeur estimée de 20 à 25 mètres. Certains ont recours au système de galeries, allant de 80 à 150 mètres de long.

Des conditions de travail à haut risque

Dans un recoin du port de Bukavu, chef lieu du Sud-Kivu, une vieille femme est accroupie au pied des sacs de farine de manioc qu'elle est venue vendre aux pêcheurs locaux. A quelques mètres d'elle passent des hommes qui s'embarquent pour l'île d'Ildjwi, perdue au milieu du lac Kivu. Direction : les mines de coltan de l'ilot. « N'y allez pas, le coltan c'est la mort », leur murmure, inaudible, la vieille femme. Elle sait de quoi elle parle. Deux de ses fils ont donné leur vie au coltan. L'un d'épuisement en 2001, l'autre de maladie l'année dernière, dans les mines de Shabunda, une petite ville au sud de Bukavu. « C'était la guerre. Les miliciens sont arrivés, ont pris mes fils et la plupart des hommes du village pour extraire leur sale minerai. Au départ, mes enfants étaient contents : le coltan rapporte bien plus que la terre. Plus de 100 dollars le sac de 50 kilos à l'époque. Et tout ça en quelques jours à peine. Eux qui croyaient pouvoir m'offrir de beaux bijoux. Ils sont morts. Pris par la mine ».

(Terra Economica, 2006)

Des histoires comme celle-ci se répètent à l'infini. Dans les mines à ciel ouvert de coltan, pendant des heures, à la sueur de leur front, les creuseurs s'échinent au fond des rivières et au creux des montagnes pour extraire le gravier à la main, avec des pelles et des barres à mine, puis le tamiser. D'autres tamisent puis nettoient le sable dans une cuvette jusqu'à ce qu'il ne reste que les particules de coltan, plus lourdes. Celles-ci sont conditionnées dans des sacs et transportées. Des méthodes proches des anciens chercheurs d'or du Far West.

Ces creuseurs (souvent jeunes, entre 14 et 25 ans) exercent pour la plupart un travail à haut risque et très pénible. Ils commencent au petit matin et finissent tard le soir. Certains exploitants artisanaux, appelés Hiboux, travaillent jour et nuit en équipes à la lumière de lampes torches.

Le danger est constant. Les pentes sont raides, et les éboulements dans les puits et les galeries sont fréquents, causant régulièrement la mort de plusieurs dizaines de personnes et le traumatisme de ceux qui assistent à la mort de compagnons de travail. Les creuseurs souffrent en outre de maladies qui pourraient être évitées s'ils avaient les protections nécessaires. Celles-ci vont des irritations des yeux jusqu'aux cancers, en passant par des problèmes respiratoires. Des minerais radioactifs (en faibles quantités) peuvent se retrouver dans le corps, à cause de la mauvaise hygiène des mains ou l'inhalation prolongée, ou rejetés dans les eaux et affecter l'écosystème. On trouve dans certains territoires un nombre anormalement élevé d'enfants mort-nés ou difformes. Tous ces risques sont jusqu'ici peu étudiés. Peut-être à cause des implications économiques que cela pourrait avoir...

Dans les zones minières, les dispositions sanitaires sont inexistantes et les conditions hygiéniques déplorables. L'usage de drogues (chanvre) et d'alcool local de qualité douteuse est très répandu chez les creuseurs car le travail est très pénible.

Enfin, le niveau de violence et de criminalité sur les sites miniers et leurs environs est très élevé. Les creuseurs se font parfois attaquer la nuit par des bandits armés, des mai-mai, des Interhamwe, des milices.

Des revenus inégaux

Nous avons vu que la « filière » du coltan rassemblait un grand nombre d'acteurs. La plupart de ceux qui se trouvent en amont (creuseurs, porteurs...) n'en tirent qu'un revenu très faible. Attardons-nous sur le cas des creuseurs.

L'explosion des prix du coltan en 2000 avait permis à de nombreux villageois de gagner beaucoup d'argent, mais comme nous l'avons vu, ces prix se sont rapidement effondrés. Malgré cela, le coltan fournit un revenu supérieur aux revenus de l'agriculture. Mais permet-il vraiment de vivre décemment ?

Les prix payés aux creuseurs fluctuent énormément selon le pourcentage de tantale contenu dans le minerai, les circuits de commercialisation, les situations sécuritaires et militaires locales, et bien entendu les prix pratiqués en aval de la filière. Les mineurs artisans donnent à leur chef d'équipe leur récolte, ou la vendent directement aux négociants ou à des intermédiaires. La plupart travaillent de manière indépendante, d'autres sont employés comme travailleurs journaliers, bien qu'évidemment aucun contrat (et les droits qui y seraient liés !) ne soit signé entre le mineur et son employeur.

Il n'y a pas de marché centralisé du coltan, fixé à un prix standard. Il varie d'une période à l'autre, d'un acheteur à l'autre, sur base de transactions individuelles. Quel que soit son interlocuteur, un creuseur gagne rarement plus de 5 dollars par jour en risquant sa vie dans les mines. Certains gagnent jusqu'au double, mais souvent, c'est avec moins de deux dollars par jour qu'un mineur doit faire vivre sa famille. Bien que cela soit supérieur au salaire minimum légal (0,70 dollars) et aux revenus moyens d'un agriculteur (quelques dizaines de centimes par jour), il s'agit bien d'une situation de pauvreté criante.

De plus, les creuseurs doivent s'acquitter de taxes sous formes de cuillérées de coltan auprès d'autorités locales, de militaires et de miliciens armés. La corruption et l'extorsion sont omniprésentes.

Les enfants, une main d'œuvre bon marché

Le travail des enfants reste un problème majeur. Les conditions de vie et la pauvreté généralisée dans la région poussent de nombreux enfants vers les mines. Cela fait partie de la stratégie de survie des familles. Ainsi, dans la province du Katanga, on estime que, sur un nombre total de 100.000 à 140.000 mineurs (tous minerais confondus), environ 50 000 sont des enfants ou des adolescents. Certains n'ont que 7 ans. Ces enfants exercent des tâches diverses, comme le tamisage mais participent également au creusage, leur petite taille leur permettant de se glisser dans les galeries étroites. Le Code du Travail congolais stipule que l'âge légal de travail est de 18 ans. Les enfants entre 15 et 18 ans peuvent également travailler s'ils ont la permission de l'inspection du travail et de leurs parents. Mais cette règle a peu de portée, étant donné que la plupart des enfants

Pour plus d'informations sur les conditions de travail dans les mines du Congo, découvrez le reportage de 3TAMIS (co-produit avec No Télé et Oxfam-Magasins du monde dans le cadre de la campagne « Prix tout compris ») sur www.madeindignity.be

dans le secteur minier ne sont pas employés par contrat, mais travaillent de manière indépendante.

L'absence de protection des droits des mineurs

Il n'est évidemment pas question de syndicats dans un secteur tel que les mines artisanales. Les mineurs sont désarmés face aux prix imposés par les négociants, face aux propriétaires des mines qui les exploitent, face à ceux qui leur imposent des taxes illégales ou qui les chassent de leur mine. Cependant des alternatives émergent. Quelques coopératives de creuseurs artisanaux se forment petit à petit. Elles tentent d'accéder aux permis de recherche et d'exploitation prévus par le Code minier. Elles s'efforcent de revendre directement à des acteurs légaux. Elles encadrent et forment les mineurs.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'EXTRACTION DU COLTAN

Le Congo a été marqué par une longue histoire de dommages environnementaux causés par l'activité minière. Ainsi, les mines de coltan ont ravagé les paysages du Kivu. L'exploitation anarchique du coltan par les dizaines de milliers de mineurs et leurs familles depuis 2000 exerce une pression énorme sur les écosystèmes. Des zones protégées, faisant partie du patrimoine mondial de l'humanité pour la diversité impressionnante de leur flore et leur faune, sont aujourd'hui dévastées. Parmi les dégâts,

- **chantiers laissés à l'abandon** non sécurisés. Les terres ayant servi à l'exploitation chaotique du coltan sont perdues pour de bon pour l'agriculture et l'élevage. Des collines et vallées entières sont transformées en cratères géants ;

- **dégradation des forêts** : pour extraire le coltan, de vastes zones de forêt luxuriante ont été rasées pour faire place à des mines ou pour fournir du bois de chauffe aux mineurs ;

- **destruction de la faune** : en 2000-2001, on suspecte que l'intégralité des 3700 éléphants, la plupart des 8000 gorilles et une grande partie des animaux sauvages ont été braconnés pour nourrir les mineurs et leurs familles, venus en masse dans les parcs nationaux afin d'extraire le coltan ;

- **pollution des eaux** : afin d'évacuer les matériaux stériles, on canalise l'eau. Elle passe ensuite par une rigole de bois ou de tôle ondulée pour vérifier si elle contient du coltan. Cela provoque une intense pollution des cours d'eau lourdement chargés de sédiments et des nappes phréatiques ;

- **détérioration des sols**, dont ceux des champs avoisinants

L'IMPACT POUR LES COMMUNAUTÉS

En 2000, la ruée vers le coltan, très lucrative, a fortement modifié la vie sociale, et les effets perdurent encore aujourd'hui. Les hommes ont délaissé leurs champs pour aller à la mine. L'agriculture nécessite la sédentarité, alors qu'ils vivent dans des sites provisoires comme des nomades suivant les traces des matières premières. Dans les villages, la production agricole repose de

plus en plus sur les seules femmes et faiblit, entraînant une augmentation des prix des produits vivriers. Dans les carrés de coltan, lieux de vie éphémères, aucune activité agricole n'est exercée, aucune vie durable ne s'organise. Les approvisionnements en denrées alimentaires viennent de villages lointains. Les maisons sont des abris sommaires, les services sanitaires, sociaux et scolaires ne se développent pas. On voit se développer prostitution et exploitation sexuelle autour des mines. On assiste à une destruction des référents sociaux majeurs : abandon de la scolarité par des jeunes attirés par l'obtention de revenus rapides ; abandon de la vie de couple par des hommes qui partent creuser et « achètent » des femmes ; marginalisation des femmes restées seules comme chefs de ménage ; tensions et rivalités entre mineurs et commerçants...

LE COLTAN ET LE CONFLIT AU KIVU

Le conflit à l'Est du Congo est un des plus graves de l'histoire. Ce désastre humanitaire a fait des millions de morts et de déplacés. Le commerce international du coltan et son lien avec ce conflit a été l'objet de nombreux rapports, études, campagnes, notamment ciblées sur l'industrie de l'électronique et des télécommunications. Par exemple, plusieurs rapports des Nations Unies ont mis en lumière la responsabilité d'entreprises actives dans le commerce du coltan en RDC, qui ont joué un rôle essentiel dans la poursuite de la guerre en collaborant avec les rebelles et leurs alliés ou en finançant directement ou indirectement les milices combattantes. Les profits illégaux générés par le coltan ont atteint des proportions considérables en 2000 et 2001. Des campagnes passées comme « Pas de sang sur mon GSM » (portée en 2002 par une coalition d'ONG) ont appelé les sociétés européennes de téléphonie mobile à arrêter tout commerce de coltan avec le Congo.

Aujourd'hui encore, militaires et miliciens de tous bords, chefs locaux, groupes rebelles, gardent la main haute sur les gisements miniers. Les profits n'atteignent plus les sommets du début du siècle. Mais ils continuent d'alimenter les réseaux politico-militaires. Car, sur le plan international, les firmes métallurgistes et dans leur sillage les fabricants de condensateurs et les géants de la téléphonie mobile continuent d'acheter...

QUI PREND SES RESPONSABILITÉS POUR LE SORT DE CES MINEURS ?

La situation économique, sociale et environnementale dans les mines artisanales est dramatique, mais personne ne semble prendre ses responsabilités. La vie d'un mineur semble avoir peu de valeur dans cette région du monde. Plutôt qu'un commerce équitable, responsable, juste, c'est bien à l'exploitation du pays et de sa population qu'on assiste. Pourtant, les activités minières pourraient être créatrices de richesse, contribuer à la survie d'un grand nombre de communautés et agir comme un filet de sécurité pour des populations de plus en plus désœuvrées.

Pour combler les carences du secteur minier artisanal et limi-

Le concassage du minierai



ter ses impacts négatifs, il faut bien sûr s'attaquer aux multiples facettes du problème économique : éducation, sensibilisation, formation, assistance technique, accès au financement et à la propriété, gestion de l'eau, stimulation de l'agriculture... Il faut, avant tout, trouver une solution au problème politique et humanitaire qui provoque la détresse de la population. Tant que la violence perdure, la région ne pourra pas se relever, et parler de développement économique et de droits pour les travailleurs restera un vœu pieu. Une solution durable passe donc par l'action politique afin de mettre un terme au conflit, à la corruption endémique et aux dysfonctionnements de l'Etat.

La question minière est essentielle pour le Congo. « Le Congo a été vendu », clame l'opposition à Kinshasa. En effet, des milliers de titres d'exploitation ont attribués depuis l'adoption du Code minier (plus d'un tiers du territoire congolais !) mais ni l'Etat ni la population n'en tirent bénéfice. La contribution du secteur au budget national a été divisée par 5, alors que les cours de nombreuses matières premières ont explosé. Plus de 90% des exportations sont frauduleuses ou incontrôlées. Les artisans creuseurs sont chassés des mines. Ce pillage du Congo s'est fait sous le regard (voire la tutelle) de la communauté internationale, qui a participé à la rédaction de ce Code minier très libéral, qui tarde à verser les aides promises par les bailleurs de fond, qui continue à exiger le remboursement de la dette contractée sous Mobutu (800.000 dollars par an). Le gouvernement congolais multiplie aujourd'hui les contrats avec la Chine, aux besoins (et moyens !) considérables et peu scrupuleuse sur la corruption, les questions sociales et politiques. Une forme de troc se met en place : des matières premières contre des grands travaux d'infrastructures (routes, hôpitaux...). Faut-il vraiment s'en étonner ?

A côté des gouvernements et institutions internationales, les acteurs privés et les consommateurs ont également un rôle à jouer pour améliorer le quotidien de la population du Kivu, en particulier ceux qui oeuvrent dans la chaîne de fabrication des objets de consommation qui font notre quotidien au Nord.

Une traçabilité afin que les entreprises rendent des comptes

Certaines entreprises affirment néanmoins boycotter le coltan d'Afrique centrale, préférant s'approvisionner en Australie. Certaines refusent de divulguer l'origine des métaux utilisés. D'autres avouent tout simplement ignorer leur provenance. Apparemment, aucune entreprise n'achète les dizaines de tonnes de coltan qui sortent chaque année du Congo... Néanmoins, quelqu'un, quelque part, le fait ! Le trafic se déroule simplement à moindre échelle, dans l'ombre... Les firmes s'approvisionnent via des intermédiaires (des courtiers internationaux) qui ont pignon sur rue et continuent à se servir en RDC. A qui profite ce flou ? Aux entreprises multinationales actives aux différentes étapes du circuit. Aux courtiers internationaux peu scrupuleux. Aux acteurs (états, milices, négociants) qui tirent profit de la corruption généralisée.

Le problème qui se pose ici de manière criante est le manque de traçabilité des minerais. Sans cette transparence, comment des entreprises comme Philips, Apple, Motorola, Nokia, Sony, Acer, Nintendo vont-elles rendre les comptes que peuvent légitimement leur demander les consommateurs, l'Etat congolais et surtout les mineurs ? Or, en tant que plus grands utilisateurs du coltan, les secteurs de l'électronique et des télécommunications doivent donner des ga-

ranties. L'exigence de traçabilité des minerais n'est pas simple. Mais elle est possible ! Ce serait un premier signe en direction de ceux qui les fournissent, afin d'exiger le respect des droits humains et de l'environnement, et de favoriser une industrie minière règlementée qui serait bénéfique pour le développement du pays.

Diminuer la pression que met notre consommation sur les conditions sociales et environnementales de production

Le prix d'un GSM Nokia est aujourd'hui 50% moins élevé qu'en 2002. Le prix d'un GSM Sony-Ericsson a lui baissé de 20% sur la seule année 2007. En fermant les yeux sur la situation des mineurs de coltan. En négligeant l'impact environnemental de la production d'un GSM. En délocalisant des parties ou la totalité de leur production dans les pays à faibles coûts de production, surtout en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

Tandis que nous achetons nos GSM toujours moins cher et toujours plus souvent (nous changeons en moyenne de GSM tous les 18 mois, alors qu'il a en moyenne une durée de vie de 7 ans !), nous n'avons aucune garantie d'un respect des droits des travailleurs tout au long de la filière. Si ces entreprises semblent pouvoir accepter cela, que devons-nous leur envoyer comme signal ? Nos moyens d'action en tant que consommateurs sont certes limités. Mais si, concrètement, on commençait par réfléchir à deux fois avant de changer à nouveau de GSM ? Moins de pression sur l'industrie extractive pourrait apporter les conditions d'amélioration et de structuration d'un secteur qui reste essentiellement informel et trop souvent mafieux, qui pousse des mineurs désœuvrés d'un minerais à l'autre au gré des fluctuations de la demande internationale.

Sources

- de Faily, D. Coltan : pour comprendre..., in L'Annuaire des Grand Lacs, 2000-2001. Université d'Anvers
- Rapport général de l'étude sur l'exploitation artisanale des ressources minières en territoire de Walikale : cas du coltan. Etude de l'AFED, 2007.
- Martineau, P. La route commerciale du Coltan congolais : une enquête. Note du Groupe de Recherche sur les Activités Minières en Afrique, mai 2003.
- Discours du directeur général du CENADEP « Le rôle de l'artisanat minier dans les activités illégales, la sécurité et le conflit en RDC ». CASM Donors Coordination Meeting, Kinshasa, 15-16 août 2007.
- Du sang sur les portables. Terra Economica, septembre 2006, p.6-8
- Johnson, D. et Tegera, A. Les ressources minées. La faillite de la politique minière de la RDC. In Regards Croisés n°15, Pôle Institute, décembre 2005.
- La fin d'un hold-up à ciel ouvert. Le Soir, 20 mars 2008
- Supporting the war economy in the DRC : European Companies and the coltan trade, International Peace Information Service, Janvier 2002.
- Scoping Study on the Artisanal Mining of Coltan in the Kahuzi Biega National Park. The Diane Fossey Gorilla Fund, 2003.